



Syndicat Emeraude.fr

Foire aux questions

Les consignes de tri ne sont pas évidentes à maîtriser. Pour preuve, le Syndicat Emeraude reçoit régulièrement des demandes de complément d'information. Nous avons donc recensé ici les questions les plus fréquentes, en espérant que les éléments de réponse apportés satisfassent un plus grand nombre de trieurs.

Votre question ne figure pas dans cette liste? N'hésitez pas à nous contacter si vous vous posez d'autres questions! C'est à nous d'y répondre. À bientôt !

Doit-on séparer les bocaux en verre et leur couvercle ? Si oui, où doit-on mettre les couvercles ?

Vous pouvez jeter le couvercle avec votre bocal dans le bac de verre, il sera trié en usine et envoyé au recyclage.

Où jeter son masque ?

Le masque jetable doit être enfermé dans un sac poubelle d'ordures ménagères. Cela protège les agents de collecte qui manipulent les bacs, notamment les bacs jaunes de lesquels sortent souvent des masques jetables. Pensons à eux, protégeons-les ! #covid19

Où doit-on jeter l'opercule du pot de yaourt ? et l'emballage des packs d'eau ?



URL de la page: <https://www.syndicat-emeraude.fr/foire-aux-questions>

Ces emballages en plastique font partie de la longue liste des emballages qui doivent être triés dans le bac/la borne jaune !

Faut-il laver les emballages, qu'ils soient en verre ou en plastique avant de les jeter ?

Si cela était courant auparavant, il n'est pas utile de laver les emballages. Vous devez néanmoins les vider pour des raisons d'hygiène, afin de préserver la propreté de vos bacs/bornes de collecte notamment.

Dans quelle poubelle se jette le polystyrène ?

Dans le bac jaune, même le polystyrène ménager, en petite quantité toutefois.

Comment sont triés les déchets du bac jaune ?

Les déchets produits sur le territoire Emeraude sont envoyés au centre de tri Paprec du Blanc-Mesnil (93). Ils sont triés par matière sur des chaînes de tri équipées des technologies modernes de tri optique. En complément, un tri mécanique et humain par une équipe d'agents de tri peaufine les déchets qui n'auraient pas été triés en amont par les machines. Ils sont ensuite compactés en balles, pour être envoyés dans des usines de recyclage dédiées en fonction de leur matière.

Si les camions poubelles compressent les déchets, comment sont-ils ensuite séparés ?

Les déchets collectés partent en centre de tri et passent dans un trommel (cylindre rotatif) qui les détache les uns des autres. Attention toutefois, s'ils sont imbriqués les uns dans les autres ils seront à ce moment envoyés à l'incinération. D'où l'importance de bien les séparer.

Dans quelle poubelle dois-je jeter mon mouchoir usagé ?



Dans le bac d'ordures ménagères, pas dans le bac jaune !

Où jeter mes radiographies ?

Les radiographies datant d'avant 2007 doivent être apportées en déchèterie, car elles contenaient des rayonnements électromagnétiques ionisants. Passées cette date, elles peuvent être jetées avec les Ordures Ménagères. Certaines pharmacies récupèrent toujours les anciennes radios mais pas toutes; renseignez-vous sur celle de votre quartier avant de les rapporter.

Pourquoi la vaisselle ne se jette pas dans le bac pour le verre ?

Il existe une multitude de compositions de vaisselle : avec de la faïence, de la céramique, du grès.... Tout autant de matières qui ne peuvent être associées les unes aux autres, et doivent être traitées différemment. De même pour le verre (vitres de fenêtres) ou les miroirs par exemple. Dans le bac à verre, on ne jette que des emballages en verre alimentaire. C'est une condition essentielle afin de pouvoir recycler le verre sans le fragiliser.

Où jeter ma bonbonne d'hélium ?

Pour ce type de déchets, c'est au revendeur de la bonbonne de récupérer le déchet. En effet, la bonbonne ne sera pas reprise ni aux Ordures Ménagères, ni dans le bac des emballages !

Et mes pneus de voiture ?

Le garagiste qui change votre pneu a pour obligation de récupérer le pneu ancien afin que celui-ci soit revalorisé.



CONTACT



SERVICE TECHNIQUE

📞 01 34 11 92 92

📍 172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis Bouchard

> [VOIR LA FICHE](#)



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: <https://www.syndicat-emeraude.fr/foire-aux-questions>